

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUIN 2026

Le 05 Juin 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 29 Mai 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, ROBERT, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoints, MUSETTI, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL, BOYER, BAHLOUL, ROHEL, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLEREAU, BERNADET, BONATI, LABARERE, BERARD, CHAPOU, VERNEUIL, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. CADRET	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
M. PALAT	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. VERNEUIL Conseiller M ^{al}
Mme MOIZEAU	Conseillère M ^{alc}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
Mme HUE	Conseillère M ^{alc}	qui a donné procuration à	Mme MESSYASZ Adjointe

ABSENTE EXCUSÉE : Mme EL KAÏM, Conseillère M^{alc}

SECRETARE DE SEANCE : Mme QUILLET Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

043 - OBJET : Désignation des délégués des conseils municipaux aux élections sénatoriales

Vu les articles L.283 à 293 du code électoral ;

Vu les articles R. 137 et suivants du code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

Vu l'arrêté préfectoral du 11 Mai 2026 fixant le mode de scrutin, le nombre de délégués et de suppléant pour la commune de LESPARRÉ-MEDOC

Considérant que les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant qu'il y a lieu de composer un bureau électoral présidé par le Maire. Il comprend en outre :

- ↻ les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin,
- ↻ les deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Le bureau est ainsi composé comme suit :

M. Bernard GUIRAUD Maire, président ;

MM. Christian SONNI, Michel LEBREDONCHEL, Axel LAMOU et Julien CHEVALLEREAU Conseillers municipaux

Deux listes de candidats ont été déposées avant l'ouverture du scrutin. Sont candidats :

Liste Bernard GUIRAUD

GUIRAUD Bernard - FERNANDEZ Danielle - ROBERT Alain - MESSYASZ Sylvaine - CHAPPELLAN Thierry - QUILLET Christelle - FLEURT Denis - MUSETTI Isabelle - CADRET Aurélien - DALCIN Magali - SONNI Christian - MEYER Joëlle - LE BREDONCHEL Michel - BOYER Katia - BAHLOUL Farid, *délégués titulaires*
ROHEL Carine - PALAT Nicolas - MOIZEAU Sonia - LAMOU Axel - FOUCHOU-LAPEYRADE Marion, *délégués suppléants*

Liste Lesparre l'Avenir Autrement

CHAPOU Valérie - BONATI Didier - BERNADET Marie-Noëlle - BERARD Jean - LABARERE Marie-Paule *délégués titulaires*

Après avoir procédé au vote à bulletins secrets, il est procédé au dépouillement du vote sous le contrôle du bureau électoral. Les résultats sont proclamés.

Sont élus délégués, à la représentation proportionnelle, à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel :

Liste Bernard GUIRAUD

23 suffrages obtenus, soit 13 mandats de délégués titulaires et 5 mandats de délégués suppléants

GUIRAUD Bernard - FERNANDEZ Danielle - ROBERT Alain - MESSYASZ Sylvaine - CHAPPELLAN Thierry - QUILLET Christelle - FLEURT Denis - MUSETTI Isabelle - CADRET Aurélien - DALCIN Magali - SONNI Christian - MEYER Joëlle - LE BREDONCHEL Michel - *délégués titulaires*

ROHEL Carine - PALAT Nicolas - MOIZEAU Sonia - LAMOU Axel - FOUCHOU-LAPEYRADE Marion, *délégués suppléants*

Liste Lesparre l'Avenir Autrement

05 suffrages obtenus, soit 02 mandats de délégués titulaires

CHAPOU Valérie - BONATI Didier, *délégués titulaires*



**Pour copie conforme
Le Maire**

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20260605-0043-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 08/06/2026